

PROCÈS-VERBAL DES RÉSULTATS

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS AU CONSEIL FACULTAIRE

Vote électronique à distance des 20, 21 et 22 février 2024

La Commission électorale, représentée par :

David LO BUGLIO (Président de la Commission électorale) et Samira BARFI (Secrétaire de la Commission électorale)

confirme le dépouillement de l'urne par voie électronique effectué ce vendredi 23 février 2024 par Samira BARFI

Le corps étudiant compte 2018 électeurs 445 bulletins ont été acceptés

Les votes se sont répartis comme suit :

EFFECTIF-VE	SUPPLEANT.E.	
LAMBERT Maxime	COLLET Arno	208 voix
PROST Sacha	MORGÜL Dilara	283 voix
VOTE BLANC		46 voix

En conséquence, les quatre candidats suivants sont représentants des étudiants au Conseil facultaire :

EFFECTIF-VE	SUPPLEANT.E.
LAMBERT Maxime	COLLET Arno
PROST Sacha	MORGÜL Dilara

Fait à Bruxelles, le 23 février 2024

David LO BUGLIO Président de la Commission électorale Samira BARFI Secrétaire de la Commission électorale